



SAINT ROMAIN

COMPTE RENDU SOMMAIRE

De la séance Ordinaire du Conseil Municipal

Du 27 novembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni publiquement à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Serge GRAPPIN, le Maire.

Date de la convocation : 16/11/2017

Membres présents : Mrs Serge GRAPPIN, David BISE, Gilles BUISSON, Patrick GERMAIN, Jacques CHEVALIER, Bernard MARTENOT, Mathieu THIBERT; Mme Carole CHABOCHE, Myriam MULLER, Sandra POULET.

Membres absents :

Le quorum étant atteint, Monsieur Serge GRAPPIN, Maire, déclare ouverte la séance publique du Conseil Municipal.

Nomination d'un secrétaire de séance : En application des dispositions de l'article L 2121-15, le conseil municipal nomme David BISE aux fonctions de secrétaire de séance.

1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2017

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 07/11/2017, ne soulève aucune observation. Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

2- Délibération n°2017-11-032 : enfouissement des réseaux rue Pierre Ronde

M. le Maire rappelle le projet d'enfouissement des réseaux validé par le conseil en septembre 2016.

Il demande à l'assemblée de se positionner sur le devis reçu du SICECO et propose de demander une subvention pour la partie téléphonique au Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis pour un montant de 64 363€ à la charge de la commune et sollicite la participation du Conseil Départemental pour la partie téléphonique.

Vote : accord à l'unanimité

3- Délibération n°2017-11-033 : rythmes scolaires pour la rentrée 2018

M. le Maire rappelle le décret 2017-1108 de juin 2017 autorisant les communes à organiser le temps scolaire sur 9 ½ journées réparties sur 5 jours OU sur 8 ½ journées réparties sur 4 jours.

Il rappelle le souhait du conseil communautaire ainsi que celui du conseil d'école de revenir à la semaine de 4 jours.

Le conseil municipal à l'unanimité, valide le retour à la semaine de 4 jours.

M. le Maire demande à l'assemblée de se positionner sur la répartition des heures :

- 9 voix favorables à une semaine de 24heures de travail hebdomadaire

- 1 voix favorable à un allègement de la semaine de travail et une réduction des vacances scolaires.

Ces informations seront remises à l'académie avant le 15 décembre 2017.

Vote : à l'unanimité

4- Délibération n°2017-11-034 : vente de parcelles en Pichotot

Dans le cadre de la vente de terrains en faveur du Syndicat d'Aire de Lavage, M. le Maire rappelle qu'il est nécessaire, aux vues de l'empiètement des constructions, de céder des terrains supplémentaires pour une superficie de 78m².

M. le Maire demande à l'assemblée de se positionner sur ce sujet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la vente des parcelles et maintient le prix fixé à 22€/m². Il autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

Vote : accord à l'unanimité

5- Délibération n°2017-11-035 : subvention au profit des Amis des 3 Ecoles pour Noël

Dans le cadre de la fête de Noël proposée aux enfants des 3 communes du RPI, M. le Maire rappelle à l'assemblée le montant de la subvention allouée à l'association l'an passé selon le nombre d'enfants concernés. Il propose également de participer au financement du spectacle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité d'attribuer la somme de 25€ par enfant soit 700€ au profit de l'association et de verser une aide exceptionnelle de 100€ pour le financement du spectacle.

Vote : accord à l'unanimité

6- Délibération n°2017-10-031 : mise en oeuvre d'un projet urbain de partenariat (PUP)

Dans le cadre des travaux de réseaux entrepris rue Pierre Ronde et rue du Verger, M. le Maire rappelle la nécessité d'alimenter en eau potable la propriété du Moulin.

Il indique la nécessité de mettre en place un PUP relatif au financement de l'opération avec le propriétaire M. Jamrosik.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la mise en oeuvre du PUP proposé par M. le Maire et l'autorise à signer les documents afférents au projet.

Vote : accord à l'unanimité

Questions et informations diverses

1/ Compte-rendu des réunions par les élus et des décisions du maire en vertu de ses délégations.

- Conseil d'école : D. Bise

2/ Lecture des courriers de :

- M. Vard souhaite faire l'acquisition de parcelles communales : M. Bise et Buisson vont étudier le projet afin de le soumettre à l'assemblée lors d'un prochain conseil municipal.

3/ Travaux :

- Point sur les travaux de l'aire de lavage
- Point sur les travaux de l'aire de jeux et explication des travaux supplémentaires
- Point sur les travaux sylvicoles

4/ Vie Locale :

- Fixation des dates des vœux du Maire : le 7 janvier 2018, et du Repas des Aînés le 4 mars 2018.
- Point sur les réservations des salles de réunion et des fêtes

5/ Ecole :

- Validation de l'achat de rideaux dans la salle de classe

6/ Finances :

- Souhaits relatifs aux projets d'investissement dans le cadre de la préparation budgétaire 2018 et pluriannuelle au cours du mandat.

Réunion du prochain conseil municipal :

Fin de la séance : 23h30

Saint Romain, le 28 novembre 2017

Le Maire

Serge GRAPPIN